

**Élections municipales 2026**



 LISTE SOUTENUE PAR  
**LA FRANCE INSOUMISE**

**NOS  
ENGAGEMENTS**  
**LIVRET 2**

# Introduction

Ce second livret ajoute 50 nouvelles mesures aux 30 présentées dans le premier livret.

Elles sont guidées par le même impératif : faire preuve de radicalité concrète. Chacune de ces mesures rompt radicalement avec les 25 années de gestion de la droite orléanaise.

Cette rupture ne passe pas par des slogans, mais bien par des mesures concrètes, réalisables. Chacune d'entre elles relève des compétences de la commune ou de la Métropole, et beaucoup d'entre elles sont mises en œuvre dans d'autres villes du pays.

En nous rejoignant, en participant à cette campagne, en faisant connaître nos propositions et notre liste, en remportant les élections municipales de 2026 à Orléans, ensemble, nous mettrons en œuvre ces mesures pour améliorer notre vie à tous.



# Démocratie

- 1 Remodeler le Conseil Municipal des jeunes en le rendant accessible aux élèves d'Orléans âgés de 11 à 18 ans élus à parité**, représentants de tous les établissements scolaires de la ville. Ces représentants seront répartis en deux groupes d'âge (11 ans/14 ans et 15 ans/18 ans) pour mener à bien leurs travaux et s'imprégner des règles de l'action citoyenne et collective. Leurs propositions finales devront faire l'objet d'une réponse motivée du Conseil Municipal.
- 2 Publier les critères d'attribution des subventions aux associations. Les refus d'attribution devront être publics et motivés.**
- 3 Redéfinir la grille d'indemnité des élus municipaux. L'indemnité mensuelle brute versée au maire s'élèvera à 2 SMIC. Elle s'élèvera à 4/3 de SMIC pour les adjoints et au maximum légal pour les conseillers municipaux.**
- 4 Lancer une campagne locale d'inscription sur les listes électorales.**
- 5 Ouvrir l'ensemble des instances participatives aux mineur-es de plus de 16 ans et aux étranger-es résidant sur le territoire communal.**
- 6 S'assurer de l'accessibilité de toutes les communications institutionnelles** (langage facile à lire et à comprendre, sous titrage, LSF, version audio, usage du braille).
- 7 Pour le budget comme pour les grands projets, mettre en place en amont des dispositifs d'information et de co-élaboration en s'appuyant sur les structures de participation populaire et les techniques de l'éducation populaire.**

## Services publics

- 1 Collecte et traitement des déchets, avec une stratégie globale de réduction des déchets** (en mettant l'accent sur la consigne, le vrac et le ré-usage). L'objectif est d'avoir zéro déchet non-recyclé d'ici 2040. Nous adapterons la collecte aux difficultés des usagers.
- 2 Création d'une instance participative au sein des CCAS** (Centre communal d'action social) ouverte aux associations et populations de la rive droite (la Source et Saint-Marceau) et de la rive gauche (Centre, Nord-est et Nord-Ouest).
- 3 Accélérer pour les personnes en situation de handicap la mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP), en particulier tous les bâtiments municipaux ou métropolitains.** Mise en oeuvre du schéma métropolitain d'accessibilité au domaine public. Étendre cet effort d'accessibilité à tous les espaces commerçants, artisanaux, sportifs, culturels dans un délai de 15 ans.

## Agriculture urbaine

- 1 Planter des arbres et arbustes fruitiers dans les parcs de la ville** et organiser une communication spécifique aux périodes de récoltes.
- 2 Soutenir les expérimentations de sécurité sociale de l'alimentation.**
- 3 Expérimenter des cantines municipales ouvertes à tous servant des repas à base d'agriculture biologique et locale.**



# **Biodiversité et environnement**

- 1 Ajouter des clauses environnementales** (critère carbone, labels, indices de durabilité et réparabilité) à **chaque achat municipal ou intercommunal**.
- 2 Mettre en place un plan de formation et de montée en compétences sur les enjeux écologiques pour l'ensemble des agents de la ville**, tout particulièrement dans les métiers avec de fortes modifications des pratiques professionnelles (espaces verts, bâtiment, voirie).
- 3 Développer un service d'accompagnement des particuliers pour la rénovation thermique de leur logement** : montage de dossiers, recherche de subventions et si possible versement d'un complément financier.
- 4 Actualiser le plan de prévention des risques (PPR) en prenant en compte les effets attendus du réchauffement climatique** incluant notamment un diagnostic d'exposition et de vulnérabilité climatique des réseaux critiques, des infrastructures, des populations, des zones agricoles et des forêts en impliquant fortement les Groupes régionaux d'évaluation climatique (GREC).  
**Mettre en place un plan de relèvement de catastrophe** dans les communes où un risque élevé d'inondation, de vents violents ou de sécheresse aggravée est identifié.
- 5 Proposer un plan de développement des îlots de fraîcheur végétaux contre les effets des canicules** et un plan de renaturation d'une partie des sols pour lutter contre les inondations et les ruissellements.
- 6 Débétonner et végétaliser les cours d'école pour les transformer en « cours oasis ».**

# Santé

- 1** Créer des mutuelles municipales pour les personnes résidant ou travaillant sur le territoire de la commune.
- 2** Lutter contre les fermetures de lit à l'hôpital et à la maternité d'Orléans.
- 3** S'assurer de la prise en charge dans ces centres de santé des problématiques spécifiques des femmes, et notamment de la prise en charge de l'endométriose.
- 4** Adopter un plan canicule recensant et prévoyant des lieux d'accueil adaptés, notamment pour les personnes vulnérables : personnes âgées, jeunes enfants, femmes enceintes, personnes en situation de handicap, sans domicile fixe.
- 5** Soutenir le centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD) et permettre l'installation d'associations de prévention au sein de centres de santé préexistants ou au sein de nouvelles structures municipales et mettre à disposition du matériel stérilisé afin de réduire les risques d'infection.
- 6** Créer des conseils locaux de santé mentale.



# Transports, mobilités et accessibilité

- 1** Proposer dans une concertation la création d'une autre ligne de tramway sur l'axe Nord-Sud, entre la gare de St-Cyr en Val et Saran, qui deviendra la ligne C, sous réserve de faisabilité technique.
- 2** Rendre le pont Maréchal Joffre utilisable sans risque par les cyclistes et piétons, ainsi qu'une refonte de l'encorbellement pour gagner en largeur, et qui aurait aussi l'avantage de pouvoir embellir cet ouvrage.
- 3** Repenser complètement la première phase du projet dit de « requalification des mails » entre la gare d'Orléans et le pont Maréchal Joffre afin de le mettre en adéquation avec les besoins actuels et futurs de mobilité et pour redynamiser ce secteur aujourd'hui saturé de nuisances. Les aménagements devront être pensés pour pouvoir accueillir ultérieurement un tramway.

## Urbanisme

- 1** Dresser un bilan précis des friches urbaines de toute nature (industrielles, ferroviaires, militaires, commerciales...) et des espaces sous-occupés ou dégradés afin d'améliorer la vie des quartiers. Ces espaces délaissés pourront, le cas échéant, accueillir des projets ambitieux d'un point de vue écologique (bâtiments à énergie positive, potagers collectifs, parcs, commerces...) et fédérateurs pour les habitants des quartiers concernés.
- 2** Intégrer de petites unités de productions d'énergies renouvelables (panneaux solaires et éoliennes carénées) de proximité notamment pour les lampadaires et aubettes. Renouveler les lampadaires pour un éclairage plus économe, mieux adapté aux besoins réels (associé à des détecteurs de présence) et moins générateur de pollution lumineuse.
- 3** Créer des Ateliers Urbains de Proximité (AUP), dans lesquels les citoyens seront pleinement acteurs de la fabrique de la ville.

# Logement

- 1 Lutter contre les marchands de sommeil en mettant en oeuvre le « permis de louer » (autorisation préalable de mise en location), développer les contrôle d'hygiène et de salubrité dans les logements privés par l'embauche d'inspecteurs et d'inspectrices en nombre suffisant.**
- 2 Créer ou développer des outils de prévention efficaces contre les expulsions locatives** (commission de prévention des impayés locatifs avec les bailleurs, permanence d'aide juridique, médiation, etc.).
- 3 Mettre à disposition et favoriser la construction de structures d'insertion pérennes (pensions de familles, maisons relais, etc.) dans une logique de « logement d'abord ».** Développer des centres d'hébergements pour les personnes ne pouvant pas accéder à des logements individuels pour en finir avec l'absurdité des hébergements dans des hôtels sociaux, coûteux et insalubres.
- 4 Accélérer la réhabilitation des bâtiments insalubres en proposant leur acquisition à l'amiable ou en ayant recours au droit d'expropriation, dans l'objectif de les convertir en lieu de vie dynamisant le tissu urbain dans les délais les plus brefs** (logements, commerces, espaces verts), **en luttant contre la gentrification**, par exemple en garantissant l'implantation de logements sociaux (PLAI) dans les quartiers réhabilités.
- 5 Attribuer les logements sociaux de manière transparente en transformant le « quota du maire » en quota du conseil municipal, soumis à discussion après élaboration d'une grille claire de critères pour mettre fin au clientélisme.** Systématiser l'anonymisation des dossiers qui passent en commissions d'attribution de logements.

## **Culture, éducation, sport et arts**

- 1 Favoriser des jumelages dits de solidarité culturelle avec des villes de pays ou territoires en grande souffrance (exemple : Palestine, RDC, Ukraine,...).**
- 2 Donner aux conseils de quartier un rôle délibératif, et non simplement consultatif, avec un budget dédié sur les questions d'environnement, d'habitat, de vie sociale et culturelle.**
- 3 Engager des réflexions sur les fêtes johanniques pour permettre la réappropriation citoyenne de ce moment festif majeur dans le respect des valeurs et principes républicains. Ces fêtes devront aussi impliquer bien plus largement l'ensemble des quartiers d'Orléans et leurs conseils de quartier.**

## **Économie et énergies**

- 1 Développer des initiatives en faveur de l'orientation et de l'accès à l'emploi des jeunes : bourses aux stages, forums, aide à la rédaction de CV et à l'orientation, etc.**
- 2 Accompagner les industries locales dans une démarche de conversion écologique.**
- 3 Créer, au niveau intercommunal, un service d'aide aux entreprises et producteurs locaux pour leur permettre de bénéficier des marchés publics : conseil, coopérative (SCIC) permettant aux producteurs de répondre de façon groupée.**
- 4 Créer des espaces publics de travail partagés au cœur des quartiers permettant aux habitant·es de bénéficier à moindre coût de matériels et d'espaces utiles au développement de leur activité professionnelle (bureaux, photocopieuses, salles de réunion, etc.) et de services mutualisés (crèches, espaces de restauration, cafés, etc.).**

# Solidarités et garantie des droits

- 1** Mettre en place les 32h pour les agent-es soumis-es à des travaux pénibles, du travail de nuit ou le dimanche.
- 2** Créer un Observatoire communal ou intercommunal des discriminations, contre le racisme, l'islamophobie et l'antisémitisme co-géré avec les associations et les habitant-es, doté d'un budget participatif, pouvant mettre en oeuvre des actions de testing, des cafés citoyens, etc.
- 3** Favoriser l'achat de matériel adapté dans les écoles pour accueillir les enfants en situation de handicap.
- 4** Favoriser les bourses à matériel médical (fauteuil roulant, planche de transfert...) et ateliers de réparation.

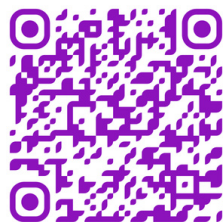
# Sécurité

- 1** Privilégier la présence humaine (police municipale, médiation, éducation spécialisée) plutôt que la vidéosurveillance, coûteuse, liberticide et démagogique. Instaurer un moratoire sur la vidéosurveillance (y compris algorithmique) financée par les communes et les intercommunalités et réaliser un audit financier et des études indépendantes pour évaluer l'efficacité réelle de ces dispositifs.
- 2** Refuser l'armement léthal des policiers municipaux.
- 3** Face aux limites de la politique de prohibition, mettre en place, en lien avec les associations spécialisées, des espaces ou des équipement mobiles de consommations à moindre risque pour renforcer le suivi sanitaire et social des usager-es de drogue. Réduire les pratiques et les consommations à risque concernant toutes les drogues.

# VOS DROITS

***Pour changer la vie***

VÉRIFIER VOTRE  
INSCRIPTIONS  
SUR LES LISTE  
ÉLECTORALES



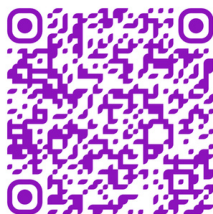
S'INSCRIRE  
SUR LES LISTES  
ÉLECTORALES



VÉRIFIER  
VOS DROITS  
SOCIAUX



**REJOIGNEZ NOUS**



**ET PARTICIPEZ  
À LA CAMPAGNE  
DES MUNICIPALES 2026**



**Orléans**  
**En commun**



**RETROUVEZ NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX**



***orleans-en-commun.fr***

**LISTE SOUTENUE PAR**  
**LA FRANCE INSOUmise**

*Ne pas jeter sur la voie publique*